

DISPOSITIF D'INCLUSION DANS L'EMPLOI DIDE PEP 45

DESRIPTIF

Le DIDE est un dispositif départemental dont la mission est de promouvoir et permettre l'accès et le maintien dans l'emploi ordinaire de personnes en situation de handicap, accompagnées ou sortantes d'un établissement médico-social des PEP 45 (ou ayant conventionné).



LOCALISATIONS

- Antenne Ouest (siège administratif)
57 rue Jean Zay
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
- Antenne Est à Gien

OFFRE DE SERVICE MOBILISABLE

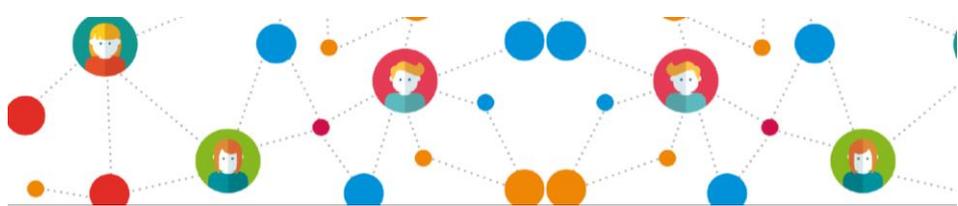
Le Dispositif d'inclusion dans l'emploi décline 3 types d'action auprès :

- **Des jeunes et adultes** [accompagnés ou sortants d'établissement/service médico-social des PEP 45] ayant un projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire en leur proposant un accompagnement individualisé tout au long de leur démarche,
- **Des employeurs** en les sensibilisant au handicap, en les soutenant et en les accompagnant dans leur ouverture aux travailleurs avec une reconnaissance de handicap,
- **Des professionnels des établissements et services des PEP 45** ayant en charge l'accompagnement et la formation des jeunes, adultes ou travailleurs handicapés en ESAT, en étant lieu ressource.

Le DIDE dispose d'une équipe pluridisciplinaire :

- Une directrice de pôle
- Une cheffe de service
- Une secrétaire-comptable
- Deux conseillères en insertion professionnelle
- Deux éducatrices spécialisées
- Une psychologue du travail

Un binôme conseillère en insertion professionnelle et éducatrice spécialisée est présent sur chaque territoire (Ouest / Est). Les autres professionnels interviennent en transversal sur l'ensemble du département.



LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les critères d'admission :

Avoir un projet d'emploi à court ou moyen terme en milieu ordinaire de travail et :

- Être une personne en situation de handicap d'au moins 16 ans, accompagnée par ou sortante d'un ESMS ADPEP 45 ou ayant conventionné
- Exprimer la volonté d'être accompagné par le DIDE
- S'être confronté au monde du travail (expérience professionnelle en milieu ordinaire ou en milieu protégé, mise en situation professionnelle / stage)
ou être engagé dans une formation qualifiante
ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation de compétences reconnue
- Résider ou travailler dans le Loiret
- Bénéficier d'une reconnaissance du handicap par la MDPH

L'accompagnement personnalisé s'organise autour d'entretiens individuels d'aide et de soutien à l'inclusion professionnelle avec les professionnels du dispositif. L'accompagnement est modulable et se fait dans différents domaines selon la demande de la personne accompagnée et les besoins évalués :

- Soutien socio-éducatif dans les aspects de la vie quotidienne ayant une incidence sur l'inclusion professionnelle,
- Aide à la confirmation du projet professionnel et évaluation du besoin en formation complémentaire,
- Accompagnement de la recherche d'emploi,
- Présentation de la démarche d'accompagnement à l'employeur, aide et conseils concernant les aides financières possibles, les aménagements du poste de travail à prévoir et la mise en accessibilité de l'environnement de travail,
- Accompagnement du maintien dans l'emploi.

Le DIDE intervient en complémentarité des ressources du droit commun et des établissements ou services accompagnant la personne. Le dispositif s'appuie ainsi sur ce qui existe dans l'environnement de vie de la personne pour l'amener vers une autonomie d'action (inscription et démarches auprès du service public de l'emploi, participation à des ateliers collectifs, etc.)



Qui contacter ?

Marie Dubois

Cheffe de service du DIDE

Tél. : 02.38.82.51.70

Port. : 07.88.16.42.85

*E-mail : dide@pep45.asso.fr
marie.dubois@pep45.asso.fr*



Pour aller plus loin...

Une plaquette peut vous être envoyée sur demande.

*Plus d'informations sur l'ADPEP 45 :
www.peploiret.fr*